

MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024

CÉRÉMONIE DE REMISE DE MÉCÉNAT

La Cité de l'accordéon et des patrimoines a l'honneur de recevoir un mécénat de la part du groupe Crédit Agricole qui a choisi de s'engager en faveur de la culture et d'accompagner la Ville de Tulle pour l'aménagement muséographique de la Cité de l'accordéon et des patrimoines.

En présence des représentants des Fondations d'entreprise Crédit Agricole Centre France et Pays de France ainsi que des élus du Conseil Municipal, la Ville de Tulle se voit remettre un chèque de 75 000 euros pour l'ensemble des dispositifs numériques et tactiles intégrés dans les parcours permanents de la Cité.

Engagé dans une démarche d'accessibilité sur son territoire, le nouveau musée porte une volonté forte de mettre la découverte du bâtiment et de ses collections à la portée de tous les publics, valides et porteurs de handicaps, dans une démarche inclusive. Cet engagement en faveur des publics passe par des outils concrets, numériques ou tactiles répartis dans les trois parcours facilitant la découverte des collections.

Ainsi aux côtés des autres partenaires institutionnels et mécènes qui ont contribué à l'aménagement du musée, le Crédit Agricole concrétise son engagement en faveur du patrimoine, outil de développement culturel et d'animation du territoire.



INFORMATIONS PRATIQUES

17h30 - Accueil - Entrée auditorium
17h45 - Concert - Sébastien Farge
18h00 - Remise du chèque
18h15 - vin d'honneur

CONTACTS

Cité de l'accordéon et des patrimoines

1 place du Docteur Maschat
19000 Tulle
05 55 20 28 28
communication@citedelaccordeon.com